

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED.487

Vendredi 06 décembre 2019 – 11h00 – Site Chevreul – Salle CH403

Présent(es) : Jean-François Pradeau (*UJM.Lyon3-IRPhI*) ; Delphine Antoine-Mahut (*ENS-IHRIM*) ; Stéphane Madelrieux (*UJM.Lyon3-IRPhI*) ; Arnaud Milanese (*ENS-Triangle*) ; Antonio Closa (*UJM.Lyon3-ED.487*) ; Delphine Ponsot (*ENS – Bureau 3^{ème} Cycle*).

Excusé(es) : Thierry Gontier (*UJM.Lyon3-IRPhI*) ; Philippe Saltel (*UGA-PPL*) ; Yannis Gansel (*CHU Lyon Est*) ; Arthur Cohen (*Editions Hermann*) ; Inga Römer (*UGA-PPL*) ; Marie-Frédérique Pellegrin (*UJM.Lyon3-IHRIM*) ; Mai Lequan (*UJM.Lyon3-IRPhI*).

Invité(es) : Adèle Marin-Le-Bras (*étudiante M2 -UJM.Lyon3*).

Le directeur de l'ED ouvre la séance par la présentation de l'ordre du jour comme suit :

- Point sur les inscriptions 2019/2020
- Point sur l'organisation et les résultats des CSI
- Renouvellement des représentants des doctorants au Conseil
- Préparation de la visite HCERES prévue les 07 et 08 avril 2020
- Point sur l'exécution du budget 2019
- Etat des échanges avec l'Université de Clermont
- Questions diverses

En préambule

Le directeur présente Adèle Marin-Le-Bras - étudiante M2 à Lyon 3 - en CDD à l'ED à compter du 01 décembre (*contrat de 160 H sur une durée de 7 mois*).

Elle sera chargée de préparer la rentrée de l'ED du 20 janvier ainsi qu'un séminaire doctoral prévu en avril. Elle aura également la charge de produire pour la visite de l'HCERES des tableaux de présentation relatifs aux projets de recherche des doctorants.

Dans le cadre de la campagne des bourses de mobilité IDEX Lyon, le directeur annonce l'attribution d'une bourse de mobilité sortante de 6 mois à Camille Chevalier doctorante à l'ENS-IHRIM.

Le directeur confirme également le renouvellement des membres enseignants-chercheurs du Conseil comme suit :

Pour Lyon 3 : Marie-Frédérique Pellegrin intègre le Conseil en tant que membre titulaire en remplacement de Mai Lequan qui devient sa suppléante ;

En remplacement de Jean-Baptiste Joinet, Stéphane Madelrieux intègre le Conseil en tant que membre suppléant de Thierry Gontier.

Pour l'ENS : Claude Gautier sera le membre suppléant de Arnaud Milanese titulaire représentant Triangle depuis le départ de Michel Senellart ;

Marina Mestre-Zaragoza sera le membre suppléant de Delphine Antoine-Mahut directrice adjointe de l'ED pour l'ENS.

Décision du conseil : Approbation des nominations.

1/ Point sur les inscriptions 2019/2020

Après la lecture de la situation des inscriptions établie par l'ED et arrêtée au 02/12/19 (voir en PJ.), le directeur souhaiterait qu'un rappel soit effectué auprès des directeurs de thèse sur leur engagement, leur rôle et sur les calendriers des inscriptions et réinscriptions annuelles.

Il confirme que le circuit relatif à la préparation des soutenances et à leur organisation (la réception des pré-rapports, la constitution du jury, les autorisations de soutenance) fonctionne bien. Toutefois, en amont la procédure d'inscription n'est pas simple du côté de l'ENS, faute d'interlocuteur dédié (un flou sur le calendrier notamment).

Il précise également qu'il faut veiller à ce que les « encadrants » rappellent aux doctorants que l'ensemble du processus est dématérialisé via Siged et que le calendrier d'inscription a des échéances que ce soit à Lyon 3 ou à l'ENS. Les encadrants doivent connaître ce calendrier. Nous avons eu plusieurs demandes dérogatoires pour inscription au-delà de l'échéance de fin-octobre.

De la même manière, il faut que nous puissions veiller en amont au nombre de thèses encadrées. La limite est de douze, il faut sans doute la rappeler aux encadrants pour éviter qu'ils découvrent qu'il ne leur est plus possible d'inscrire de nouvelles thèses. Comme cela nous est arrivé cette année.

Décision du conseil : Accord à l'unanimité

2/ Point sur l'organisation et les résultats des CSI 2019/2020

Après un tour de table, il est à noter les remarques suivantes :

Dans la mesure où les CSI ne le font en réalité que partiellement, il faut que les encadrants soient attentifs à l'état d'avancement des travaux des thèses qui arrivent en D5. Faute de quoi, ils peuvent sembler découvrir en D6 ou D7 que la thèse en est encore à l'état de brouillon.

Par exemple l'unité de recherche IRPhiL ainsi que la direction de l'ED ont dû refuser une réinscription en D7 faute de présentation des travaux d'avancement de la thèse.

Le directeur rappelle qu'en nous engageant à diriger des thèses, nous nous engageons à permettre aux doctorants d'aller au bout de ce travail, dans des limites qui sont connues de tous. Il faut veiller au suivi de l'avancement des travaux.

Décision du conseil : Reformuler la fiche du CSI et la présenter lors d'une prochaine séance.

3/ Renouvellement des représentants des doctorants au Conseil de l'ED

Le directeur précise que des élections des représentants des doctorants au Conseil seront organisées à priori lors de la rentrée de l'ED 487 prévue en janvier prochain.

Une note d'appel à candidatures sera transmise prochainement à tous les doctorants précisant les modalités du scrutin. Le renouvellement concerne 4 sièges à pourvoir pour un mandat de 2 ans répartis par établissement comme suit :

Pour Lyon 3 : 2 sièges à pourvoir (avec 1 suppléant)

Pour l'ENS : 1 siège à pourvoir (avec 1 suppléant)

Pour l'UGA: 1 siège à pourvoir (avec 1 suppléant)

Décision du conseil : Approbation du renouvellement des représentants des doctorants.

4/ Préparation de la visite HCERES prévue les 07 et 08 avril 2020

Dans le cadre de la visite HCERES, la présence des membres du Conseil est souhaitée et est à confirmer auprès de l'ED.

Sachant que les visites doivent débuter le 07 avril après-midi (voir en PJ le fichier Evaluation HCERES), le directeur précise qu'une réunion du Conseil de l'ED sera fixée juste avant la visite (soit le 07 soit 08 avril) en fonction de l'ordre de passage de l'ED 487.

Le directeur souhaite que chaque laboratoire ou unité de recherche établisse une liste des doctorants qui seront amener à participer (avec frais de mission) à des échanges avec le comité HCERES.

Cette liste devra être représentative de l'ensemble des doctorants et la liste par laboratoire devra prévoir le nombre de doctorants suivant :

Pour l'IRPhiL : 7 doctorants

Pour l'IHRIM : 3 doctorants

Pour Triangle : 2 doctorants

Pour l'IRPhiG : 2 doctorants

Décision du conseil : Demande d'envoi du dossier HCERES aux nouveaux membres du Conseil.

5/ Point sur l'exécution du budget 2019

Après présentation des dépenses budgétaires 2019 (voir en PJ.) arrêtée à la date du 02/02/2019, il est relevé que le taux d'exécution simulé par l'ED est moins élevé que celui de l'année N-1 soit 78,5% contre 98,1%.

L'analyse de la situation budgétaire 2019 amène les deux remarques suivantes:

Concernant les frais de mission, 6 dossiers n'ont pu être présentés à la liquidation faute de dossier complet représentant un montant global de 1.376€ soit 9,2% du budget 2019 qui n'a pu être engagé sur le budget 2019.

En ce qui concerne le nombre de demandes de financement, seulement 40 demandes ont été formulées en 2019 contre 58 l'année N-1 soit une baisse de -31% des demandes.

Décision du conseil : Approbation de la situation budgétaire 2019.

6/ Etat des échanges avec l'Université de Clermont

Suite aux derniers échanges entrepris par le Directeur, il s'avère que le département de Philosophie de Clermont n'est plus favorable à un rapprochement avec l'ED 487, au motif que l'Université de Clermont détient déjà 5 écoles doctorales et qu'un rattachement avec l'ED 487 entraînerait la perte du budget attribué par l'Université de Clermont. Les discussions se poursuivent toutefois.

7/ Questions diverses et Date du prochain Conseil de l'ED

Le directeur précise qu'avec des moyens humains augmentés (Adèle Marin en vacataire) et une demande de recrutement en cours d'un poste pour l'administration des deux autres ED, nous allons pouvoir faire ce qui était impossible ou difficile auparavant : organiser une rentrée de l'Ecole doctorale dans la deuxième quinzaine de janvier et mettre en place un « Atelier » de l'Ecole Doctorale en avril.

La rentrée sera l'occasion de réunir les doctorants et les encadrants, avant tout les primo-entrants, de leur présenter l'ED et de les renseigner de vive voix sur ce que l'ED peut leur apporter.

L'Atelier sera l'opportunité pour les doctorants de présenter leurs travaux et de mieux connaître leurs condisciples. Ce qui peut être bien sûr l'occasion d'engager des activités communes.

La date de la première réunion, celle de cette rentrée, sera choisie bientôt [depuis la tenue du Conseil elle a été fixée au 20 janvier 2020 à 14h]. Nous devons arrêter peut-être une date avant la visite de l'HCERES en avril. J'attends toutefois pour cela d'avoir des informations exactes sur la visite, son déroulement et sa durée, pour voir s'il est possible ou non de synchroniser tout cela.

Le directeur remercie chaleureusement tous les membres du Conseil de l'ED et la séance est levée à 12h20.

A Lyon le 06 janvier 2019

Le Directeur de l'ED 487 - PHCR
Université Jean Moulin Lyon 3
Directeur de l'ED.487
Jean-François PRADEAU

SITUATION DES INSCRIPTIONS EN DOCTORAT PAR UNITE DE RECHERCHE

arrêtée au : **02/12/2019**

Etablissement - Unité Recherche	Nbre Dossiers	Nbre Validés	Incomplets au 02/12	Nbre Inscrits avec CSI	Nbre Abandon	Non Réinscrits N- 1
ENS - IHRIM	33	32	1	19	1	0
ENS - Triangle	20	17	3	10	0	0
Lyon 3 - IRPhIL	65	61	4	43	0	3
UGA - IRPhiG	22	22	0	16	3	0
Total 2019/2020	140	132	8	88	4	3
en %	/	94,3%	5,7%	62,9%	/	/

Répartition par Année	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Total par UR
ENS - IHRIM	8	5	4	9	6	1					33
ENS - Triangle	7	3	4	3	2	1					20
Lyon 3 - IRPhIL	10	9	9	15	7	6	5	2	1	1	65
UGA - IRPhiG	5		7	3	1	3	2		1		22
Total 2019/2020	30	17	24	30	16	11	7	2	2	1	140
en %	21,4%	12,1%	17,1%	21,4%	11,4%	7,9%	5,0%	1,4%	1,4%	0,7%	100,0%

Nota : la répartition est effectuée sur la base du nombre de dossiers reçus (en considérant que les dossiers incomplets soient validés)

Intitulé du collège	Etablissement responsable du dépôt du dossier	Date visite
Collège Doctoral Comue UDL	COMUE UNIVERSITE DE LYON	07/04/2020

N° comité	N° actuel de l'ED	Intitulé de l'ED du prochain contrat (projet)	Etablissement responsable du dépôt du dossier	Dates visites
1	34	Matériaux de Lyon (EDML)	COMUE UNIVERSITE DE LYON	7 et 8/04/20
	160	Électronique, électrotechnique, automatique (EEA)		
	206	Chimie de Lyon		
2	52	Physique et astrophysique de Lyon (PHAST)		
	162	Mécanique, énergétique, génie civil et acoustique (MEGA)		
	512	Informatique et mathématiques (InfoMaths)		
3	483	Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie (ScSo)		
	484	Lettres, langues, linguistique, art (3LA)		
	487	Philosophie : histoire, représentation, création (Philo)		
4	486	Sciences économiques et de gestion (SEG)		
	492	Droit		
	485	Sciences de l'éducation, psychologie, info-com (EPIC)		
5	205	Interdisciplinaire sciences - santé (EDISS)		
	488	Sciences, ingénierie, santé (SIS)		
6	340	Biologie moléculaire intégrative et cellulaire (BMIC)		
	341	Évolution, écosystème, microbiologie, modélisation (E2M2)		
	476	Neurosciences et cognition (NSCo)		



Département d'évaluation
des formations

DÉROULEMENT DE LA VISITE D'UNE ÉCOLE DOCTORALE

ÉVALUATION EXTERNE DES ÉCOLES DOCTORALES CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020

VAGUE A – Site Lyon – Saint Étienne

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE EN AMONT DES VISITES :

- Réunion d'information à huis clos en présence de l'ensemble des membres des comités et des conseillers scientifiques.
60 min
- Présentation du contexte et du bilan du Collège doctoral (60 min), en présence de l'ensemble des comités et des conseillers scientifiques, suivie d'une discussion (1h-1h30).
2h-2h30

ORGANISATION DE LA VISITE D'UNE ÉCOLE DOCTORALE (UNE ½ JOURNÉE PAR ED) :

- Réunion préparatoire à huis clos entre les membres du comité pour qu'ils confrontent leur fiche d'évaluation.
20 min
- Présentation du bilan de l'ED par sa direction (20 min) en présence des membres du Conseil de l'ED, des représentants des établissements, suivie d'une discussion (40 min). Cette partie de la visite peut être élargie à l'ensemble des acteurs de la formation doctorale.
60 min
- Discussion (en l'absence de la direction de l'ED) entre le comité et un panel représentatif (en nombre et profil) de doctorants/docteurs de l'école.
60 min
- Première discussion à huis clos du comité.
30 min
- Discussion entre le comité et la direction de l'ED (seule ou accompagnée de sa direction adjointe).
60 min
- Discussion finale à huis clos du comité pour préparer les grandes lignes du rapport d'évaluation.
30 min



SITUATION BUDGETAIRE 2019

arrêtée au : **02/12/2019**

Budget 2019 Fonctionnement **14 901,00 €**

Frais Fonctionnement engagés **3 826,05 €**

↪	Direction ED.	3 470,20 €
↪	IRPhiL	222,20 €
↪	Triangle	133,65 €

Aides Financières Doctorants engagées **6 130,06 €**

↪	IHRIM - 10 aides	1 886,73 €
↪	Triangle - 5 aides	922,01 €
↪	IRPhiL - 10 aides	2 585,14 €
↪	IRPhiG - 7 aides	736,18 €

Subventions Projets engagées **1 748,20 €**

↪	IHRIM - Colloque Q. Biasiolo	157,00 €
↪	Triangle - Colloque Th. Crespo	549,80 €
↪	IRPhiL - Journée Etude M. Dubar	830,20 €
↪	IRPhiL - Conférence L-E. De Boyer	211,20 €

Total Dépenses 2019 **11 704,31 €**

Taux Exécution (*sous réserve de rejet*) **78,5%**

*** 6 Dossiers incomplets en instance de traitement**

↪	IRPhiL - 4 aides doctorants	850,00 €
↪	IHRIM - 2 aides doctorants	526,00 €
Total en attente		1 376,00 €